



Nouvel article

Re

Rech

Ar

C

c

C

c

C

c

F

c

L

A

r



THIBAUT SOUPERBIE · SOCIÉTÉ · UNE

PEUT
09

425

Vues

Saint-Laurent-les-Tours rejoint le dispositif de participation citoyenne

NOUVEAU
COLLÈGE DE BRETENOUX



Cet outil de prévention de la délinquance repose sur l'adhésion bénévole des habitants.



Ouverture à Cahors Regourd d'un pôle de santé mutualiste



Le 3 mai dernier avait lieu en la mairie de Saint-Laurent-les-Tours la signature officielle de la convention de participation citoyenne, outil de prévention de la délinquance qui repose sur l'adhésion bénévole des habitants.

Stéphanie Roussiès, la première magistrate, et son conseil municipal ainsi qu'une dizaine de citoyens référents avaient l'honneur d'accueillir le corps préfectoral représenté par Mireille Larrède, préfète du Lot, Jean-Paul Lacouture, directeur de cabinet, et Lucas Teyssière-Allirand, secrétaire général de la sous-préfecture de Figeac, les représentants de la gendarmerie nationale avec le colonel Philippe Phavorin, commandant le groupement de gendarmerie de Lot, le capitaine Henri Da Fonseca, commandant en second la compagnie de gendarmerie départementale à Figeac et le lieutenant Sébastien Huguet, commandant la Communauté de Brigades de Saint-Céré, cheville ouvrière du dispositif qui a trouvé un écho très favorable auprès de la municipalité et des habitants qui se sont manifestés en nombre après une réunion publique qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes.



Ce sont 23 citoyens volontaires qui maillent le territoire communal pour participer à cette démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie, appuyée sur les notions de vigilance et de solidarité de voisinage.



« Cela fait quelques dizaines d'années que nous n'avons pas reçu un préfet, c'est un immense honneur pour moi et pour la commune » s'est félicitée la maire. C'est à la suite de plusieurs actes de vandalisme survenus en 2022 sur la commune que des citoyens s'étaient organisés pour surveiller leurs quartiers. « Le lieutenant Huguet nous a proposé de poser un cadre légal à cette démarche engagée, nous sommes dans la continuité de ce que chacun fait au quotidien : être un voisin vigilant. »



La préfète, à son tour, a rappelé que « la sécurité est l'affaire de tous, chacun à sa place » soulignant que seules 8 communes du Lot avaient adhéré au dispositif à ce jour.



Le colonel Philippe Phavorin a réaffirmé l'engagement de la gendarmerie à accompagner et former les citoyens référents car « à aucun moment ils ne doivent se mettre en danger ».



Les citoyens référents ont pu ensuite partager un moment de convivialité autour d'un verre et s'entretenir librement avec les représentants de l'Etat à l'extérieur de la mairie dans un contexte moins formel.